

## Déclaration à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Le 7 novembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Répondant à l'appel de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), les professeurs et professeures du Collège de Maisonneuve ont résolu le 3 octobre dernier de vous remettre cette déclaration dénonçant les mécanismes d'assurance-qualité, y compris l'existence même de votre Commission.

Dans un premier temps, nous tenons à dénoncer la nature marchande des mécanismes d'assurance-qualité promus par votre Commission. Ces mécanismes ne sont pas sans lien de parenté avec les approches du nouveau management public (NMP), lequel consiste à importer dans les services publics les manières de faire propres aux entreprises privées. Cela induit des processus de redditions de comptes lourds, bureaucratiques et technocratiques bien éloignés de la réalité de la salle de classe que **nous** fréquentons quotidiennement. Cela donne parfois lieu, bien malgré eux, à des contrôles bien tatillons de la part de nos gestionnaires. Nous voyons dans les médias les ravages du NMP dans le secteur de la santé (ex. : l'approche *lean*) et craignons de le voir prendre de l'ampleur en éducation.

Depuis une cinquantaine d'année, les enseignantes et les enseignants travaillent de façon professionnelle. La qualité de notre formation n'a jamais été aussi élevée. Nous développons des mécanismes de concertation au sein de nos départements et veillons à la qualité des cours que nous donnons. Nous ne pouvons pas voir les mécanismes d'assurance-qualité dont vous faites la promotion autrement que comme un désaveu de notre autonomie individuelle et collective, voire une atteinte à celle-ci. D'ailleurs, il faut lutter à chaque renouvellement de convention collective pour protéger nos conditions de travail de nouvelles intrusions de mécanismes soutenus par votre Commission.

Le temps que les enseignantes et les enseignants, de même que les autres membres du personnel, consacrent à tous ces mécanismes, rapports, bilans, comités et autre pourrait être mieux utilisé par notre prestation de travail ou des services directs aux étudiantes et aux étudiants.

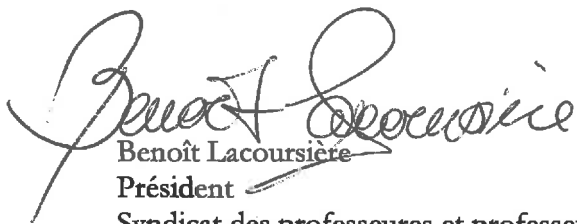
D'ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que le réseau collégial a subi des compressions budgétaires significatives dans les dernières années. La perte de ces ressources est probablement la menace la plus significative à la qualité de la formation des étudiantes et étudiants qui se voient ainsi privés de soutien et de personnel professionnel sur le terrain. Il faut plus de techniciennes et de techniciens de laboratoires, d'API, de psychologues, pas plus de paperasse.

D'ailleurs, si le ministère tenait à faire des économies, l'abolition de votre Commission serait un premier pas à franchir pour économiser un peu plus de 2 M \$ par année.

Ne croyez pas que, parce que nous refusons l'assurance-qualité au sens où vous l'entendez, nous ne croyons pas en la qualité. Nous demeurons convaincus que nous pouvons, localement, nous concerter pour améliorer nos cours, nos programmes, nos services, notre Collège. Nous avons le service public à cœur. Cela donne des résultats qui arrivent à faire consensus. Nous tenons d'ailleurs à souligner le leadership de notre directeur des études dans le renouvellement récent de la PIEA. La nouvelle version de la PIEA a été allégée et mise sur la confiance envers le corps enseignant, les départements, le tout dans le respect des droits des étudiantes et des étudiants.

En conclusion, sachez que nous défendrons notre conception humaniste et universaliste de l'éducation contre toute tentative qui viendrait restreindre notre autonomie professionnelle ou nos conditions de travail.

Pour les membres du Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Maisonneuve,



Benoît Lacoursière

Président

Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Maisonneuve (SPPCM)

C.C. :

- Monsieur Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale
- Madame Hélène David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur
- Madame Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve à l'Assemblée nationale
- Membres de la Commission des études
- Membres du Conseil d'administration du Collège de Maisonneuve